

Édition Ordinaire: 121 Édition Hebdomadaire, 108, par année.
On s'abonne à Montréal, au bureau du journal, rue St. Thérèse,
vis-à-vis la rue St. Denis, et aux adresses suivantes:
E. R. FABRE & C^{ie}, No. 3, rue St. Vincent,
J. B. ROY, No. 25, rue St. Gabriel,
R. M. TRUDEAU, No. 111, rue St. Paul.
Et dans les campagnes, chez les agents dont les noms se trouvent
dans la dernière page.

On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois.
L'abonnement datant toujours du premier du mois.
L'abonnement est payable par semestre et d'avance.
L'Édition Ordinaire paraît trois fois par semaine, les Mardis,
Jeudis et Samedis, et deux fois en hiver, les Mercredis et Samedis.
L'Édition Hebdomadaire paraît le Mercredi en été, et le Jeudi
en hiver.
On s'annonce que dans l'Édition Ordinaire.

LITTÉRATURE.

MLLE. DE CARDONNE.

DEUXIÈME VOLUME. (2)

(SUITE.)

DEMANDES DE MARIAGE.

Son Excellence le gouverneur de la province du Sud, Populent Dessalines, avait donc comme un juste et curieux grassement le vin, le rhum et les liqueurs de son hôte. Des rêves merveilleux avaient embelli son sommeil; il s'était vu la couronne au front, et quelle couronne! le Nouveau-Monde, tout entier, du détroit de Bering à la Terre-de-Peu, s'était abrité sous son sceptre; il avait des armées innombrables, des palais, des séjours dans toutes les villes, et Dieu s'occupait de le rendre immortel, car son génie seul pouvait gouverner désormais les peuples que sa vaillance avait conquis.

Réveillé en sursaut, l'ancien palefrenier eut le bon sens de s'estimer heureux de sa position; il avait perdu sa couronne, il est vrai, mais, portant la main à ses cheveux, il avait touché, caressé le peigne en diamants dont sa tête était nue; pour arriver à posséder l'un des deux hémisphères, il fallait d'abord régner sur St-Dominique, où il ferait fortune assurément. A mesure que les chimériques visions du général s'évanouissaient, une forme humaine se dessinait devant ses yeux mal ouverts; bientôt cette forme inconnue apparut enveloppée de vêtements féminins, et le radieux visage de Nancy se montra au regard avide et farouche du soudard.

Dessalines fit un bond sur lui-même, étendit les bras, égratigna de ses ongles la tapisserie de l'alcôve, s'agitait dans le vide, et repoussa sur son lit en riant à gorge déployée.

— Je dors tout éveillé, pensa l'illustre personnage. Ventre saint-gris! comme disait le vieux chevalier de Vertus, voilà une nuit bien employée. Puissance, richesse, amour, ah! les beaux rêves! Et pourquoi pas? il ne s'agit que de vouloir, et je veux, oui, je veux!

Dessalines venait de se croiser les bras avec une sorte de majesté; son œil, saignant comme celui du tigre, étincelait dans l'ombre. Le mouste apparaissait la dans toute sa laideur. Accroché sur son lit, la bouche entrouverte, les poings serrés, la face écarlate, il tenait de la bête féroce, du bandit et des êtres immondes que la nature semble renier.

— Eh! eh! ferait-il jour, par hasard? se demanda le gouverneur en jetant un regard aux volets d'une fenêtre que frappaient les rayons du soleil levant.

Puis, s'accrochant aux cordons d'une sonnette, il l'agita violemment. Après quelques minutes d'attente, une clef tourna dans la serrure et la porte de la chambre s'ouvrit pour donner passage à un gros nègre et à des flots de lumière. Ce nouveau personnage était le premier aide-camp de Dessalines. Pour obéir avec plus de célérité à son général, il n'avait pas pris le temps d'achever sa toilette, et il se présentait pieds nus, en culotte, coiffé d'un tricorne empanaché, mais sans habit.

— Quelle heure est-il? demanda le gouverneur irrité.

— Bientôt sept heures, Excellence.

— Tu mériterais cent coups de bâton, colonel, pour ta désobéissance et ta paresse! Je voulais être éveillé de grand matin.

— Excellence, je me suis oublié: pardonnez-moi, nous avons tant bu hier!

— Le prisonnier est-il parti?

— Il a dû partir au point du jour; je vais m'assurer.

— Non, habille-moi.

— Excellence, je vais d'abord me vêtir décemment.

— Pour aujourd'hui, je te fais grâce de l'étiquette; mais, maraud, que ce soit ta dernière incartade si tu veux vieillir à mon service!... Habille-moi.

Les aides-camp de Dessalines cumulaient, comme on le voit, les fonctions de valet de chambre et celles de leur service militaire; la vanité stupide de leur maître leur imposait ce genre d'humiliation, pour mieux river sur leurs fronts le joug brutal de la tyrannie, et ils s'en vengeaient sur leurs propres subordonnés, par un despotisme où la folie le disputait à la méchanceté.

La toilette de Son Excellence ne fut pas longue; le gouverneur de Saint-Marc n'était pas un petit-maitre; il lavait ses mains quelquefois, de loin en loin, mais son visage, jamais. Lorsqu'il était ajusté son chapeau pyramidal, il jeta un regard inquiet à ses bottes à l'écuylère. Il lui fallut en se résigner, et le général engouffra tout à tour ses pieds de cosse dans les vastes tuyaux qui les mettaient au supplice.

Dessalines eût volontiers fait le sacrifice du quart de ses rapines pour que le dernier des condamnés fût pendu.

— Suprême! s'écria l'aide de camp, qui terminait toujours sa besogne officieuse par ce mot flattereur.

Le général versa dans ses mains sales un demi-lacon d'eau de Cologne, puis le frictionna ses bras, sa poitrine, ses cheveux.

— Qu'on nous fasse déjeuner de bonne heure, dit-il en sortant de la chambre; je ne veux pas voyager au gros soleil.

Dessalines se dirigea vers la galerie qu'occupait le comte de Cardonne; il marchait le poing sur la hanche, faisant sonner ses éperons, levant la tête et se vantant comme un dindon, quoiqu'il ne rencontrât personne pour l'admirer.

— Vous cherchez mon maître? dit-elle.

— Oui.

— Il est dans son cabinet; suivez-moi.

mais que voulez-vous, je me lève de grand matin, moi; je ne suis pas un fainéant, et le poids du commandement...

— Abregeons. Où voulez-vous venir?

— Pardieu, mon cher amiral... Pas tant de familiarité, s'il vous plaît! interrompit le bouillant vicillard. Sur ce ton notre entretien serait trop court sans doute pour ce que vous avez à me dire.

— Oh! oh! toujours fier! Soit! je serai calme, car je suis puissant. Je vous ai promis de m'employer à découvrir l'empoisonneur...

— Eh bien! son nom, le savez-vous?

— Je n'ai encore que des soupçons.

— Vous n'êtes donc pas plus avancé qu'hier!

— Pardon, mes soupçons ont pris cette nuit une certaine consistance. Amiral, vous réchauffiez un serpent dans votre sein.

Le comte pâlit et frissonna de tout son corps.

— Oui, reprit Dessalines, méfiez-vous d'un homme que vous aimez, que vous chérissez, que vous avez comblé de bienfaits: cet homme vous trahit... Smarth...

— Assez! vous venez de prononcer un nom qui ne doit jamais passer par vos lèvres; je sais que Smarth est votre ennemi à vous tous; je sais que vous maudissez en cet homme la fidélité, le zèle, le courage et la vertu, et je ne ferai pas à mon vieux serviteur, à mon vieil ami, l'injure de prêter l'oreille aux servantes calomnieuses dont vous voulez le frapper. Est-ce là tout ce que vous avez à me dire?

— Sur ce chapitre, oui; je n'insisterai pas, puisque vous l'ordonnez; libre à vous de tendre la main à votre bourreau; un jour viendra où vous vous repentirez d'avoir méprisé mes avis... je passerai, si vous le permettez, à un autre sujet.

— Faites, répondit l'amiral, qui s'efforçait en vain de dominer son trouble.

— Amiral, reprit Dessalines avec calme, avez-vous jamais songé sérieusement à la position que les événements vous ont faite à Saint-Dominique?

— Est-ce du persiflage? demanda le comte avec dignité.

— Je vous parle avec intérêt, monsieur.

— Grand merci; je vais vous répondre avec franchise. Ma position à Saint-Dominique est celle d'un homme condamné à mort et attendant l'heure de son exécution dans un cachot, en compagnie du gendarme et du bourreau. Le gendarme est insolent, le bourreau n'est pas pressé, le patient lui rit au nez. Voilà. Comprenez-vous?

— Très bien, vous avez le coup d'œil juste, mais si le condamné tient peu à sa vie, il éprouve néanmoins certaines terreurs que vous avez passées sous silence... Ainsi cet homme est libre...

— Qui vous a donné le droit de me parler de ma fille? demanda le comte avec hauteur.

— N'oubliez donc pas que je vous porte un vif intérêt, et, si vous le voulez, ne perdons pas un temps précieux à une entretenez par paraboles. Vous n'avez pas voulu quitter le pays, lors de la grande et sainte insurrection; chéri de vos anciens esclaves, le colère des nègres vous a épargné; vous êtes aussi riche aujourd'hui que vous l'étiez il y a dix ans. Confiant dans la faveur du dictateur, confiant dans la faveur de l'atelier de ce domaine, confiant dans votre courage, vous avez appelé votre fille près de vous, et vous mettez vos soins à réaliser votre fortune, à faire passer en France des capitaux pour nous quitter au premier jour. Est-ce vrai?

— Je ne raconte mes affaires à personne.

— Je continue, reprit Dessalines sans s'émouvoir du dédain de l'amiral: vos projets sont connus du gouvernement, puisque j'en suis instruit, et le gouvernement a l'œil sur vous.

— Je m'en inquiète peu.

— Cependant, lorsque vous voudrez mettre à la voile et qu'on vous arrêtera...

— On m'arrêtera...

— On me la volera. N'est-ce pas ainsi que les choses se pratiquent?

— Votre fille...

— Silence!

— Ah! vous avez beau vous raidir et appeler tout votre courage, c'est là que l'épine vous blesse.

— N'achève pas, misérable! ma fille ne court aucun danger, tu te fais plus puissant que tu n'es...

— Un seul mot: l'île est menacée d'une invasion française, et vous êtes accusé de comploter avec la race blanche pour favoriser la descente de l'ennemi. Cette accusation vraie ou fausse a changé les bonnes dispositions du dictateur à votre égard; ou vous surveille, et vous pourriez bien être enlevé, vous et votre fille, avant que les vaisseaux de la France aient montré leurs canons à nos côtes. Un homme seul peut faire respecter votre fille.

— Et cet homme, vous l'appellez Dessalines, n'est-ce pas?

— Probablement, répondit le général avec aplomb.

— Expliquez-moi comment vous vous y prenez pour me venir en aide.

— Amiral, je suis le second personnage de l'île; Toussaint Louverture se fait vieux; je n'ai pas quarante-cinq ans; si le dictateur succombe dans la lutte gigantesque qu'il est au moment d'engager, le vœu public me confiera le pouvoir absolu.

— Je n'ai jamais douté de votre ambition.

— Cette ambition vous protégera.

— Bien obligé. Mais à quel prix?

— Un seul mot peut vous mettre à l'abri de toute catastrophe.

— En finissons-nous, monsieur le gouverneur? Je n'aime guère les ambages, et vous me racontez, depuis un quart d'heure, des histoires à dormir debout. Au fait!

— Amiral, vous comprenez bien que j'aime votre fille, je vous demande sa main.

Le comte sauta sur une chaise et saisit un pistolet placé sur une étagère de son bureau. Dessalines jeta un regard vers la porte pour s'assurer une retraite.

— Tu me demandes la main de ma fille? s'écria le comte avec une fureur contenue; tu oses pousser l'insolence jusqu'à pareille insulte!

— Acceptez ou refusez, répondit le général en rompant de quelques pas.

— Voilà ma réponse, ironie!

La cravache siffla dans la main de l'amiral.

Dessalines qui ne se souciait pas de se

faire tuer d'un coup de pistolet, subit cette menace en homme habitué au fouet; il ouvrit la porte, salua le comte et se retira en disant:

— Merci, beau-père: le mariage se fera bientôt.

L'amiral ne pouvait croire à ce qu'il venait d'entendre; cet excès d'audace dépassait toutes ses prévisions; un assassinat n'était point étonné, un pareil outrage l'exaspérait.

Comme il réfléchissait au parti qu'il devait prendre, comme il regrettait de n'avoir pas été assez politique et d'avoir commencé les hostilités avec son terrible ennemi, il entendit la voix et le pas léger de Nancy. La jeune fille entra sans frapper dans le cabinet de son père et tint bannir ce front qui courrait un sombre nuage.

— Comme vous êtes agité, père! Avez-vous quelque chagrin?

— Moi, ma fille! Non, au contraire, je suis d'une gaîté folle!

— A quel sujet?

— Devinez.

— J'y renonce.

— Et tu ne veux cet homme?

— Je le crois fou, c'est à vous d'en juger; il m'a dit: Allez trouver de ma part M. l'amiral de Cardonne et dites-lui: «Le capitaine Meynard, qui vient de faire dix-huit cents lieues pour vous demander en mariage, se gémait de ne pas vous voir, et se désolait de ne pas vous avoir l'honneur de vous être présenté.»

Le comte, s'il eût été dans toute autre disposition d'esprit, eût accueilli cette singulière ambassade avec un éclat de rire; il se contenta de regarder sa fille, comme pour lui demander l'explication de cette énigme. Au nom du capitaine, mademoiselle de Cardonne s'éleva sentie frappée au cœur; ses joues s'étaient animées, un sourire angélique avait erré sur ses lèvres; une joie pure et douce venait de lui faire oublier son propre chagrin et la douleur de son père.

Un cliquetis d'armes et le galop de plusieurs chevaux arrachèrent le comte; Nancy et Smarth à leurs pensées. L'amiral écarta les rideaux d'une fenêtre et aperçut Dessalines qui s'éloignait, entouré de son état-major, par la route de Port-au-Prince.

— Mon voyage! murmura Smarth; puis se retournant vers l'amiral, —Maintenant, maître, que voilà.

L'amiral regarda le marin d'un œil égaré.

— Ne m'avez-vous pas dit de venir vous trouver ici même, aussitôt que ces brigands nous auraient débarrassés de leur présence?

— Va dire à monsieur le capitaine Meynard que je l'attends et introduis-le...

— Permettez, mon père, s'écria Nancy; avant tout, il faut que je vous parle.

Le comte fit signe à Smarth de se retirer. Mademoiselle de Cardonne dit vivement au contre-maître:

— Smarth! au nom du ciel, au nom de votre mère, par pitié pour moi qui ne vous ai jamais fait aucun mal, ne dites à personne, à personne, entendez-vous, que le capitaine Meynard a trouvé un asile sur l'habitation de mon père.

— De peur de me tromper, mademoiselle, répondit le digne marin, de peur de prononcer un mot, un nom pour un autre, je vous donne ma parole que je ne desservirai pas les dents jusqu'à nouvel ordre; je serai muet comme une tortue.

Smarth se retira en se frottant les mains.

— C'est tout de même vrai, pensait-il: mademoiselle le connaît... Tonnerre de Brest! où voilà une histoire! Je danserai comme un moussé à cette noce, avec d'autant plus de plaisir que nous nous marierons en France, peut-être à Toulon, peut-être à Cherbourg, qui sait? peut-être à Brest ou en pleine mer.

Le digne homme parla ainsi, avec une verve inépuisable, jusqu'à ce qu'une voix bien connue, celle de l'amiral, l'eût appelé par son nom, appel auquel il répondit par ce mot militaire:

— Présent!

LA MISSION DU CAPITAINE MEYNARD.

Demeuré seul avec sa fille, le comte lui dit:

— Explique-moi mon enfant, ce que tout cela signifie. Je suis trop accablé pour avoir l'esprit libre; cependant j'ai cru te voir tressaillir au nom de cet étranger, de ce capitaine dont tu ne m'as jamais parlé. Si tu le connais, d'où le connais-tu?

— Si je ne vous ai jamais pris pour confident d'un secret aussi grave, mon père, c'est que je voulais vous épargner un chagrin, le chagrin de ne pouvoir compter à une souffrance légitime. Aujourd'hui, je vous dois un aveu sincère, complet. Prêtez-moi quelque attention; vous n'aurez pas à rougir de votre fille, vous n'aurez même pas à me grondier.

— Rougir de toi! te grondier, pauvre enfant! je ne suis ni fou ni méchant.

— Oh! non, vous êtes le meilleur des hommes et mon père bien-aimé. Ce que je vais vous raconter date de loin déjà; il faut vous reporter au temps où j'étais à Versailles confiée aux soins de ma tante, votre sœur. J'eus d'abord des maîtres qui se rendaient à la maison, mais ma tante, peu satisfaite de mes progrès, me mit dans une pension renommée, on y réparait le temps perdu. J'avais pour compagne d'études, pour amie privilégiée, une jeune demoiselle douce de tous les agréments du visage, de toutes les vertus du cœur, et nous nous aimions tendrement. Je vous en ai souvent parlé: elle se nommait Louise de Labaume.

— En effet, répondit le comte, et nous aurions causé plus souvent de cette charmante jeune fille, si...

— Oui, mon père, le ciel a voulu reprendre un de ses anges: Louise est morte depuis plus d'un an, et je vous ai rarement parlé d'elle parce que son souvenir ravive mon chagrin, mes regrets. La mère de Louise était pauvre, mais elle avait épousé M. de Labaume, un homme riche, un homme vaillant, un homme d'un grand cœur. Elle avait un fils, un fils digne de son père, et elle se nommait Louise de Labaume.

— En effet, répondit le comte, et nous aurions causé plus souvent de cette charmante jeune fille, si...

— Oui, mon père, le ciel a voulu reprendre un de ses anges: Louise est morte depuis plus d'un an, et je vous ai rarement parlé d'elle parce que son souvenir ravive mon chagrin, mes regrets. La mère de Louise était pauvre, mais elle avait épousé M. de Labaume, un homme riche, un homme vaillant, un homme d'un grand cœur. Elle avait un fils, un fils digne de son père, et elle se nommait Louise de Labaume.

— En effet, répondit le comte, et nous aurions causé plus souvent de cette charmante jeune fille, si...

— Oui, mon père, le ciel a voulu reprendre un de ses anges: Louise est morte depuis plus d'un an, et je vous ai rarement parlé d'elle parce que son souvenir ravive mon chagrin, mes regrets. La mère de Louise était pauvre, mais elle avait épousé M. de Labaume, un homme riche, un homme vaillant, un homme d'un grand cœur. Elle avait un fils, un fils digne de son père, et elle se nommait Louise de Labaume.

— En effet, répondit le comte, et nous aurions causé plus souvent de cette charmante jeune fille, si...

— Oui, mon père, le ciel a voulu reprendre un de ses anges: Louise est morte depuis plus d'un an, et je vous ai rarement parlé d'elle parce que son souvenir ravive mon chagrin, mes regrets. La mère de Louise était pauvre, mais elle avait épousé M. de Labaume, un homme riche, un homme vaillant, un homme d'un grand cœur. Elle avait un fils, un fils digne de son père, et elle se nommait Louise de Labaume.

— En effet, répondit le comte, et nous aurions causé plus souvent de cette charmante jeune fille, si...

— Oui, mon père, le ciel a voulu reprendre un de ses anges: Louise est morte depuis plus d'un an, et je vous ai rarement parlé d'elle parce que son souvenir ravive mon chagrin, mes regrets. La mère de Louise était pauvre, mais elle avait épousé M. de Labaume, un homme riche, un homme vaillant, un homme d'un grand cœur. Elle avait un fils, un fils digne de son père, et elle se nommait Louise de Labaume.

— En effet, répondit le comte, et nous aurions causé plus souvent de cette charmante jeune fille, si...

sait à le comprendre; il ne bougea pas et reprit la parole.

— Amiral, dit-il, je suis bien, j'ai de vous dérangé, puisque vous êtes en affaires avec mademoiselle, mais j'ai cependant un mot pressé à vous dire.

— Plus tard.

— Puisque c'est pressé, il faut bien que vous m'entendiez tout de suite.

— Parle et dépêche-toi.

— Bon! Mais, ajouta le marin en souriant avec malice, mademoiselle est de trop.

— Ma fille est toujours à sa place près de moi.

— Au fait, ça la regarde un brin. Voici la chose: cette nuit, un homme, un beau jeune homme est arrivé de France; vous dire comment je l'ai rencontré serait trop long et surtout trop embrouillé; bref, c'est moi qui l'ai reçu; il m'a demandé à vous être présenté; j'ai jugé que la présence du gouverneur s'opposait à cette présentation, j'ai donc refusé net dans l'intérêt de ce brave garçon, et je l'ai caché dans la grotte aux Agoutis; c'est là qu'il a fait un somme cette nuit.

— Et que me veut cet homme?

— Je le crois fou, c'est à vous d'en juger; il m'a dit: Allez trouver de ma part M. l'amiral de Cardonne et dites-lui: «Le capitaine Meynard, qui vient de faire dix-huit cents lieues pour vous demander en mariage, se gémait de ne pas vous voir, et se désolait de ne pas vous avoir l'honneur de vous être présenté.»

Le comte, s'il eût été dans toute autre disposition d'esprit, eût accueilli cette singulière ambassade avec un éclat de rire; il se contenta de regarder sa fille, comme pour lui demander l'explication de cette énigme. Au nom du capitaine, mademoiselle de Cardonne s'éleva sentie frappée au cœur; ses joues s'étaient animées, un sourire angélique avait erré sur ses lèvres; une joie pure et douce venait de lui faire oublier son propre chagrin et la douleur de son père.

Un cliquetis d'armes et le galop de plusieurs chevaux arrachèrent le comte; Nancy et Smarth à leurs pensées. L'amiral écarta les rideaux d'une fenêtre et aperçut Dessalines qui s'éloignait, entouré de son état-major, par la route de Port-au-Prince.

— Mon voyage! murmura Smarth; puis se retournant vers l'amiral, —Maintenant, maître, que voilà.

L'amiral regarda le marin d'un œil égaré.

— Ne m'avez-vous pas dit de venir vous trouver ici même, aussitôt que ces brigands nous auraient débarrassés de leur présence?

— Va dire à monsieur le capitaine Meynard que je l'attends et introduis-le...

— Permettez, mon père, s'écria Nancy; avant tout, il faut que je vous parle.

Le comte fit signe à Smarth de se retirer. Mademoiselle de Cardonne dit vivement au contre-maître:

— Smarth! au nom du ciel, au nom de votre mère, par pitié pour moi qui ne vous ai jamais fait aucun mal, ne dites à personne, à personne, entendez-vous, que le capitaine Meynard a trouvé un asile sur l'habitation de mon père.

— De peur de me tromper, mademoiselle, répondit le digne marin, de peur de prononcer un mot, un nom pour un autre, je vous donne ma parole que je ne desservirai pas les dents jusqu'à nouvel ordre; je serai muet comme une tortue.

Smarth se retira en se frottant les mains.

— C'est tout de même vrai, pensait-il: mademoiselle le connaît... Tonnerre de Brest! où voilà une histoire! Je danserai comme un moussé à cette noce, avec d'autant plus de plaisir que nous nous marierons en France, peut-être à Toulon, peut-être à Cherbourg, qui sait? peut-être à Brest ou en pleine mer.

Le digne homme parla ainsi, avec une verve inépuisable, jusqu'à ce qu'une voix bien connue, celle de l'amiral, l'eût appelé par son nom, appel auquel il répondit par ce mot militaire:

— Présent!

LA MISSION DU CAPITAINE MEYNARD.

Demeuré seul avec sa fille, le comte lui dit:

— Explique-moi mon enfant, ce que tout cela signifie. Je suis trop accablé pour avoir l'esprit libre; cependant j'ai cru te voir tressaillir au nom de cet étranger, de ce capitaine dont tu ne m'as jamais parlé. Si tu le connais, d'où le connais-tu?

— Si je ne vous ai jamais pris pour confident d'un secret aussi grave, mon père, c'est que je voulais vous épargner un chagrin, le chagrin de ne pouvoir compter à une souffrance légitime. Aujourd'hui, je vous dois un aveu sincère, complet. Prêtez-moi quelque attention; vous n'aurez pas à rougir de votre fille, vous n'aurez même pas à me grondier.

— Rougir de toi! te grondier, pauvre enfant! je ne suis ni fou ni méchant.

— Oh! non, vous êtes le meilleur des hommes et mon père bien-aimé. Ce que je vais vous raconter date de loin déjà; il faut vous reporter au temps où j'étais à Versailles confiée aux soins de ma tante, votre sœur. J'eus d'abord des maîtres qui se rendaient à la maison, mais ma tante, peu satisfaite de mes progrès, me mit dans une pension renommée, on y réparait le temps perdu. J'avais pour compagne d'études, pour amie privilégiée, une jeune demoiselle douce de tous les agréments du visage, de toutes les vertus du cœur, et nous nous aimions tendrement. Je vous en ai souvent parlé: elle se nommait Louise de Labaume.

— En effet, répondit le comte, et nous aurions causé plus souvent de cette charmante jeune fille, si...

— Oui, mon père, le ciel a voulu reprendre un de ses anges: Louise est morte depuis plus d'un an, et je vous ai rarement parlé d'elle parce que son souvenir ravive mon chagrin, mes regrets. La mère de Louise était pauvre, mais elle avait épousé M

trique. Dans les circonstances favorables, nous le répétons, les corps électrisés transmettent promptement leur fluide à l'air ambiant qui s'en trouve abondamment chargé, pour que l'expérience dure quelque temps et que l'appareil soit petit et bien clos de manière à ne pas le laisser échapper. Or c'était là, suivant nous, les conditions dans lesquelles se produisait le phénomène. La personne se trouva enveloppée d'une atmosphère magnétique dont elle dut bientôt subir l'influence. Et pourquoi cette explication ne soutiendrait-elle pas l'opposition et les protestations des incrédules. Serait-ce parce qu'on ne peut rien voir et que rien n'est chargé, en apparence, dans l'air qui nous entoure ? Mais n'aurait-on pas de notre incrédule ou de notre ignorance si nous soutenions devant des gens sensés que ces tristes flux de l'humanité, la peste, la fièvre jaune et le choléra, n'ont pas de cause matérielle ; qu'il n'existe pas dans certaines localités et à certaines époques des miasmes qui les produisent parce qu'ils sont invisibles, impondérables, qu'ils échappent en un mot à toutes nos recherches ? Si encore nous disions que les changements dans l'état électrique de l'air influent en aucune façon sur notre organisme, nous verrions bientôt tous les esprits mélancoliques, les hypochondriaques et les rhumatisants, nous donner un démenti formel et nous souhaiter, en punition de nos avancées imprudentes, le cortège peu enviable de leurs maux, en compagnie des spectres et des diables bleus qui tourmentent leur pauvre nature. C'est qu'il y a des vérités qui n'ont pas besoin de preuve et que le sens intime nous empêche de nier. Quel est donc, en effet, le pouvoir, l'influence magnétique du milieu où nous vivons, sur nos sens et sur notre moral, sinon le résultat de quelque modification dans l'état électrique ou magnétique de notre système ? et faut-il un si grand effort de raison, pour conclure de la que nous échangeons continuellement notre électricité avec celle de l'atmosphère, soit qu'ils tendent à agir l'une sur l'autre en s'attirant, soit que nous empruntons à l'air ce qui doit la faire se développer en nous, comme il le fait de la chaleur, aussi bien que des éléments nécessaires à l'entretien de notre vie organique et animale, qui nous viennent tous de la nature extérieure ? Nous ne serons jamais tenté, pour notre part, de chercher ailleurs que dans l'ordre que Dieu a établi dans ce monde l'explication des phénomènes comme ceux-ci et beaucoup d'autres, encore que l'homme est destiné à voir ; phénomènes qui se produisent à nos yeux dans des circonstances qu'aucune raison ne peut faire croire assez importantes pour en conclure qu'il veut suspendre le cours admirable des lois dont il est l'auteur. Parce que leur grandeur et leur perfection dépassent la portée de la conception humaine, nous n'avons pas le droit de les nier ; pas plus que nous ne devons désespérer d'en mieux connaître, au moins l'harmonie de leur fonctionnement en y appliquant notre intelligence. Notre devoir est de tâcher d'y parvenir par l'observation et par l'étude afin de nous y conformer et de régler notre conduite sur ce qu'elle nous enseigne.

On voudra bien me permettre à cette occasion de repousser l'imputation d'athéisme et de matérialisme lancée quelquefois dans le monde contre les médecins, sinon avec méchanceté, du moins sans réflexion. Je le fais au nom de ces hommes de tous les lieux et de tous les siècles, qui ont honoré l'humanité par leurs travaux, leur savoir et leurs bienfaits, dans l'expérience d'une profession utile. Ils auraient mérité une apologie et un défenseur plus habile. Celui qui a joué du précieux avantage de pouvoir interroger les secrets de la nature, qui a connu l'étonnante perfection de la structure du corps humain, ne saurait être assez aveugle pour méconnaître, à chaque pas qu'il fait dans l'analyse de l'homme, l'évidence de la Toute-Puissance, le doigt du Souverain ordonnateur et régulateur de l'ordre universel. Les véritables matérialistes sont ceux qui se refusent à voir quelque chose de divin dans les lois organiques et physiques qui gouvernent l'univers, qui nient Dieu dans ce monde s'il ne s'y montre d'une manière surabondante, exceptionnelle et spéciale. Heureusement pour eux que leur méprise est involontaire et qu'ils n'ont pas la conscience de leur inconscience. Que si, refroidissant par l'étude l'ardeur et l'enthousiasme de votre imagination, vous n'adoptiez pas de suite l'interprétation miraculeuse de quelque événement nouveau, ou croit vous avoir réfuté victorieusement en disant que vos occupations sont trop matérielles pour vous former le jugement sur la nature de la Divinité et sur ses intentions vis-à-vis de nous. Avant de formuler ce langage, aurait-on comparé les travaux du médecin avec ceux de milliers d'individus dont l'unique affaire est de bien conduire les spéculations commerciales, d'échanger, de peser, de compter et d'entretenir l'or et l'argent ? Alors, en bonne logique, on voudrait dire que le seul moyen, le moyen sûr de comprendre le Créateur, ou plutôt d'être convaincu de son existence et de sa puissance, c'est d'écrire autant que possible d'étudier et de connaître ses œuvres. Les médecins, comme ceux qui occupent d'études sérieuses, sont moins portés à la superstition et plus en garde contre une crédulité aveugle, conformément à la haute idée qu'ils ont de Dieu. Si, comme nous le croyons, on a quel quefois enfoncé cette manière de penser avec le matérialisme, le contre-sens ou la calomnie est trop apparente pour que nous craignons son influence sur l'esprit des personnes honnêtes et raisonnables. Que ceux plutôt qui seraient tourmentés de doutes et d'incertitudes, interrogent sérieusement le chef-d'œuvre de la création, et nous serons grandement trompés s'ils ne sont pas maintes fois convaincus sur la cause motrice et intelligente des merveilles de ce monde, et rassurés sur l'existence de la vie future.

Pour certains esprits qui veulent que tout ce qui est incompréhensible soit surnaturel, une question comme celle des phénomènes des tables tournantes pourrait faire accuser de matérialisme celui qui ne la prendrait pas dans leur sens ; mais nous pouvons sans inquiétude nous ranger d'une opinion contraire après leur avoir montré les rapports qui existent entre le principe qui les produit et un autre principe, tout aussi incompréhensible, appelé électricité, qu'ils sont obligés d'accepter comme agent naturel.

Si nous avons le pouvoir de dégager, à volonté, toutes conditions favorables d'ailleurs, un fluide qui, accumulé par le concours et la coopération de plusieurs, sera capable de faire tourner une table, il n'est pas plus étonnant que nous puissions imprimer une secousse à cette table, et lui faire rendre un son sourd, à la manière du choc galvanique. De même nous ne trouverons pas plus impossible l'attraction de cette table dans une direction convenue ; le magnétisme terrestre, l'aimant attire vers lui les objets en vertu de ses propriétés particulières. Voilà com-

ment nous croyons pouvoir rapprocher et différencier les phénomènes du magnétisme animal ; ce qui n'infirme nullement la proposition principale de son analogie avec l'électricité. Car jusqu'ici l'électricité, le galvanisme et le magnétisme terrestre n'ont pas été considérés, par les physiciens, comme d'une nature essentiellement différente.

Mais s'il s'en trouve qui ne soient pas satisfaits de la nature du fluide magnétique et de son action par les raisons que nous avons données et que nous croyons difficiles à renverser, en voici une autre toute trouvée dans le règne animal même. En effet il existe des poisons électriques, qui, semblables à une place fortifiée, qu'on ne passe la comparaison, ont toujours une batterie prête pour l'opposer à l'ennemi comme moyen de protection, de défense ou d'attaque et qu'ils emploient aussi, sans doute, à paralyser, enrouler ou magnétiser leur proie afin qu'elle ne leur échappe pas.

Je citai un petit paragraphe de la physique de Kerpelin :

« Un dernier phénomène physiologique qui paraît se rattacher au galvanisme, c'est la puissance électrique de quelques poissons, tels que la torpille, le gymnote engourdisant et plusieurs autres. Cette puissance consiste dans le pouvoir qu'ils ont d'engourdir le bras et la main qui les touchent et de produire sur les corps qui sont sous conducteurs certains effets électriques, tels que de les charger de fluide au point que l'on puisse ensuite en tirer des étincelles. Les anatomistes ont découvert dans ces singuliers animaux des organes particuliers qui semblent être comparables à une véritable pile galvanique, et qui sont plus ou moins semblables au suivant qui appartient à la torpille : cet organe est composé d'une série de petits tuyaux verticaux formés de lames musculaires, séparées l'une de l'autre par un fluide gélatineux, et correspondants entre eux. Il paraît que l'animal peut mettre en jeu cette espèce de pile au moyen d'une grande force musculaire, ou au bout de quelques décharges, il est complètement épuisé et il ne reprend sa puissance électrique qu'après un certain temps. »

Après avoir étudié les phénomènes physiques et physiologiques des tables tournantes, le fait que nous rappellerons suffirait, nous semble, pour convaincre les plus incrédules de l'analogie, si non de l'identité des deux fluides, magnétique et électrique. Nous avons vu que l'homme n'a pas besoin de cet appareil particulier des poissons, puisque son corps est partout le siège de changements chimiques continus, et que son système musculaire est très puissant. Il produit et il dégage de l'électricité en conséquence, d'autant plus qu'il veut et qu'il s'exerce.

Je ne saurais rapporter plus à propos l'opinion d'un savant écrivain encore vivant, le Dr. Billing. Voici comment il s'exprime dans l'introduction à ses principes de médecine.

« Dans le cours de cet ouvrage, j'ai donné mes opinions sur la pathologie du système nerveux dans ses rapports avec la physiologie. Mais je n'ai pas voulu introduire le sujet du magnétisme animal si loin en disant aujourd'hui. Le principe de son action (et il est indubitable qu'il agit jusqu'à un certain point) est, je crois, d'une explication facile. La physiologie du système nerveux nous montre, non seulement dans la torpille, le gymnote électrique et autres, mais dans la simple action musculaire, qu'il s'opère un changement électrique plus ou moins sensible toutes les fois qu'il y a volonté ; en d'autres termes, qu'il y a communication électrique entre le cerveau et l'extrémité des doigts, soit en jouant du piano, soit en faisant des passes ou des actions de magnétisme animal. Chacune de ces actions est une succession de petits chocs électriques qui, individuellement, ne sont pas perceptibles ; mais qui produisent un résultat ou une impression en se continuant, de même qu'on peut charger une bouteille électrique par une machine électrique faible, sans qu'on voie jaillir d'étincelles. La personne qui fait les passes produit une succession de transmissions d'électricité qui altère l'état électrique du cerveau de la personne magnétisée qui est en repos. Indépendamment des différents degrés de susceptibilité nerveuse des personnes, même en santé, si elles sont malades ou disposées à la stupeur, le système nerveux sera plus impressionnable. »

Ces remarques écrites en 1841, alors que peu de personnes en Angleterre ou ailleurs osaient hasarder une opinion sur un principe encore mal observé, sont certainement le fruit des réflexions d'une intelligence supérieure, car l'expérience en a confirmé la justesse et la vérité.

Si le temps le permettait je pourrais citer beaucoup d'auteurs distingués, livrés toute leur vie à l'étude des lois naturelles qui soutiennent que notre principe vital n'est autre chose que l'électricité sous une forme modifiée et adaptée à notre organisme. M. Chardel, (essai de psychologie physiologique) appelle le fluide magnétique, la vie spirituelle.

Je m'explique : Quand je dis principe vital, je n'entends pas parler de l'âme mais du lien qui unit le corps à l'âme. Le principe vital est pour moi le fluide magnétique ou nerveux qui donne au cerveau et à tous nos organes les propriétés nécessaires pour qu'ils servent d'instruments actifs des opérations de l'âme. L'âme dont l'existence est éternelle et indépendante de celle du corps n'agit dans cette vie que par l'instrumentalité de nos organes. Elle les abandonne à la mort, dès que, pendant leur principe vital, ils retournent à la nature physique, à la condition de matière inorganique. Lorsque, par des passes, je magnétise quelqu'un, je lui transmets une partie du fluide vital que je possède et lorsque, dans l'état, je me magnétise moi-même, j'augmente en moi la formation et l'activité de mon propre fluide. Mais le serait-il absurde de supposer que dans le premier cas mon âme s'est divisée pour s'unir en partie à l'âme du magnétisé, ou que dans le second, elle a acquis plus de valeur ou de puissance intrinsèque par un acte de sa volonté. Si l'augmentation de fluide nerveux vital, chez mon sujet ou chez moi, accroît l'aptitude et l'efficacité du cerveau aux impressions de l'âme, à un degré normal, la lucidité des pensées en résultera ; si, au contraire, la quantité dépasse les proportions requises, ces pensées en seront exaltées, exaspérées et troublées parce que l'âme ne trouve plus l'instrument de ses opérations dans des conditions favorables.

Maintenant nous allons examiner un peu les phénomènes physiologiques du magnétisme animal, en ce qui concerne l'expérience des tables tournantes.

Une considération qu'il importe de ne pas perdre de vue, et que plusieurs, tout nécessaire qu'elle soit, ont semblé oublier chaque fois qu'ils ont voulu se rendre compte de l'obéissance des tables à la volonté du ma-

gnétiseur, c'est que la production et le dégagement du fluide nerveux doivent être en raison, de l'effet produit sur le sujet de l'opération et que cette production et ce dégagement d'électricité entraînent nécessairement une modification cérébrale quelconque chez l'individu. Or à cet égard, à l'observation des phénomènes subjectifs produits sur les tables sans s'occuper des changements qui pourraient survenir dans les personnes ainsi engagées. Or plutôt, ce qui est à peine croyable, on a personnellement des objets inanimés, on leur a donné l'âme et la vie, par une extension et le retour aux principes de la métépsychose ou transmigration des âmes, que nous sommes bien surpris de voir revenir de nos jours comme système religieux. En un mot, on les a rendus responsables des phénomènes physiologiques aussi bien que des effets physiques sans aucun égard à l'état anormal ou inusité des agents ou des médiums, à quelque degré qu'ils le soient. On a cru que ces tables pouvaient loger des esprits attirés par l'unique volonté de l'homme !

De même que l'échauffement du sang produit une augmentation de transpiration et de chaleur corporelle de même aussi la surexcitation du système nerveux détermine une exaltation cérébrale. Ce changement, magnétique, électrique, ou de quelque nom qu'on l'exprime n'en est pas moins évident, et il semble se rattacher plus particulièrement aux facultés mentales c'est que la volonté mise en jeu dans les circonstances dont nous parlons, a son siège dans la portion du cerveau où résident ces mêmes facultés dont elle fait partie. Cette excitation des pouvoirs intellectuels, à différents degrés, explique l'incohérence d'idées de quelques magnétisés, si bien que cette lucidité d'esprit et cette clairvoyance plus ou moins imparfaite de quelques autres ; conditions qui ne sauraient être mieux comparées qu'à l'état de sommeil-vigil ou de somnambulisme. Les physiologistes s'accordent à penser que, dans le somnambulisme, certaines parties du cerveau où résident les organes des sens sont en repos ou endormis tandis que d'autres ou sièges intellectuels restent à l'état de veille. Or, en y pensant un peu, on conviendrait facilement que les organes des sens sont souvent en combat, en antagonisme avec l'intelligence et la volonté, à tel point que l'homme reste quelquefois au-dessous de lui-même et bien inférieur à ce qu'il s'est montré dans d'autres occasions. Rappelons-nous que c'est l'influence des sens sur notre esprit se fait toujours plus ou moins sentir et qu'elle ne saurait jamais être nulle dans les conditions physiologiques ordinaires. Qu'on me passe cette exposition d'humour-propre si commun à l'espèce humaine ; moi-même je crois que j'aurais traité mon sujet avec plus d'intérêt et de clarté, si les occupations et les distractions n'avaient pas interrompu le cours de mes idées, et si je n'avais pas été obligé si souvent de suspendre ce petit travail pour le reprendre de nouveau. Plus on est isolé et éloigné du bruit, moins les sensations sont fortes, plus aussi le sujet qui nous occupe offre d'intérêt, plus l'esprit a d'activité ; d'abord à cause de la nature même de son travail, puis en second lieu parce les sens ne le distraient et ne le troublent que bien peu dans ses opérations. À plus forte raison l'esprit serait-il agité par l'empire des sens s'ils ne nous endormissent ou ennuient au point de ne plus recevoir les impressions du dehors. Et telles sont les conditions du cerveau dans le somnambulisme ordinaire et magnétique. Je citerai bientôt quelques auteurs à l'appui de cette opinion.

La conclusion où je désire en venir présentement et qui me paraît démontrée par les faits, c'est que l'opérateur, lorsqu'il agit sur des corps inanimés se trouve magnétisé lui-même après quelque temps, c'est-à-dire, lorsqu'une quantité suffisante de fluide a été dégagée et échangé. On m'objectera, sans doute, qu'on n'a pas vu jusqu'à présent que le magnétiseur, lorsqu'il agit sur l'homme tombé lui-même dans l'état magnétique. Mais observons qu'il est seul avec son sujet ; que celui-ci doit être entièrement passif, ne faire aucun mouvement, n'avoir aucune volonté tout le temps que dure l'expérience, tandis que l'opérateur doit mettre en action toute son énergie, toute son attention, toute sa volonté. Ce sont les conditions sans lesquelles, il n'obtiendrait aucun résultat. Mais les choses sont bien différentes lorsque plusieurs personnes sont activement occupées, toutes ensemble et d'un commun accord à produire un effet convenu, comme celui de faire tourner une table. Il ne peut y avoir d'effets contraires, parce que tous ceux qui forment la chaîne sont dans un même état d'esprit, ont une volonté commune. Par le dégagement et l'échange de fluide nerveux ils se mesurent les uns les autres à différents degrés.

Les uns sont affectés davantage, les autres moins ; les uns plus tôt les autres plus tard ; quelques uns pas du tout, selon la susceptibilité, le tempérament, l'état de santé, les distractions, le degré d'activité, d'application, d'éclaircissement et d'intérêt que chacun apporte à l'expérience. Pour faire tourner une table il suffit d'un dégagement ordinaire de fluide, mais pour l'électriser au point de la faire résister et répondre machinalement par des chocs avec la rapidité de la pensée, il faut que le courant soit rapide et bien établi et que celui ou ceux qui la commandent soient déjà électrisés.

Les meilleurs médiums sont ceux qui sont facilement magnétisés, ou si l'on veut qui dégagent le plus d'électricité. Ils réussissent d'autant mieux et d'autant plus promptement qu'ils sont dans l'habitude d'expérimenter souvent. Ce dont tout le monde peut se convaincre dans les expériences de magnétisme sur l'homme.

Et qu'y a-t-il de plus étonnant, que plusieurs personnes soient mesurées les uns par les autres, dans des circonstances favorables, ou qu'une seule soit par une autre ou même qu'une seule le soit tout spontanément sans la participation d'une autre, en conséquence de changements physiologiques opérés en elle lorsque ses facultés s'exercent sur des objets inanimés incapables d'être affectés à la manière des êtres vivants ! Les tables obéissent à la volonté de celui qui s'est magnétisé en les magnétisant. Elles répondent par des sons et des mouvements correspondants à ses impressions, à ses idées, parce que, en effet, n'étant que des machines inertes elle ne sauraient produire que des phénomènes physiques et nullement des phénomènes physiologiques. Si, encore une fois, l'examen attentif du langage machinal des tables tournantes ne le prouait pas assez, je soulignerais la justesse de ce raisonnement jusqu'à ce qu'on l'en renverse par des arguments logiques. Mais j'espère que lorsque nous aurons interrogé nous-mêmes ces pythionesses d'un nouveau genre, nous n'aurons plus besoin d'argumenter pour nous

convaincre que leurs oracles et leurs prédictions ne sont rien d'autre que l'expression de l'état moral et intellectuel des personnes qui les consultent. Cet état moral et intellectuel des magnétisés et des magnétisés, j'ai dit qu'il était semblable à celui du somnambulisme. La seule différence est que ce dernier état se produit spontanément tandis que l'autre est dû le plus souvent, mais non pas toujours, à des causes accidentelles.

Je ne citerai que quelques auteurs recommandables parmi un grand nombre qui adoptent cette manière de voir. Rappelons-nous que les phénomènes dont il s'agit ne sont pas la chose même, mais l'effet. Le magnétisme et le somnambulisme ne sont que les manifestations d'une modification nerveuse physiologique ou consistante avec un état de santé, de même qu'un symptôme d'une maladie ne sont que les signes sensibles d'une altération pathologique ou morbide quelconque. Cependant, si l'état magnétique est souvent utile pour prévenir ou pour guérir des maladies, je crois que, s'il est trop prolongé ou trop souvent répété, il peut devenir à son tour un état maladif.

À l'appui de l'opinion que je soutiens que les personnes se magnétisent les unes les autres, en opérant sur des tables ou de toute autre manière, et que l'état où elles se trouvent ressemble au somnambulisme spontané, j'emprunte le passage suivant au professeur W. Gregory, qui est, si je ne me trompe, le professeur de chimie actuel, à l'Université de Londres.

« En examinant un peu plus attentivement, on voit qu'un phénomène mesmérisme, savoir, l'existence d'un état particulier, appelé état mesmérique, sommeil mesmérique, coma, somnambulisme mesmérique, etc., est maintenant presque universellement admis. Et vraiment il est difficile de concevoir qu'il ait jamais pu être nié la présence des nombreux témoignages de tout les âges qui nous le montrent comme un état spontané. Nous sommes prêts à maintenir que le témoignage en faveur de sa production par des moyens artificiels, comme des passes mesmériques, est tout aussi respectable que celui qui établit le fait du somnambulisme spontané et même qu'il est absolument irrésistible. »

Il dit plus loin à propos de la clairvoyance.

« Le témoignage des observateurs modernes sur ce point est fortement corroboré par l'existence de cas nombreux de somnambulisme spontané, manifestant des pouvoirs bien au-dessus de la portée ordinaire des sens, comme la conscience double et alternative et l'insensibilité à la douleur. Et quoique peu de ces cas constatés s'accordent exactement avec la clairvoyance mesmérique, cependant la ressemblance des descriptions avec celles des phénomènes du somnambulisme mesmérique est telle qu'elle inspire une grande confiance dans l'exactitude des rapports modernes. Toutefois, quelques faits rapportés semblent indiquer qu'on a vu survenir spontanément quelques-uns des phénomènes mesmériques les plus élevés, généralement dans des maladies du système nerveux, telles que l'hystérie et la catalepsie, et qu'on a attribué, d'ordinaire, à une influence surnaturelle. »

« Relativement au procédé mesmérique, en apparence si immatériel, non seulement d'agit par l'entremise du système nerveux, mais ses effets peuvent se produire par des moyens matériels encore, tels que le contact d'un aimant, d'un cristal, d'un fil de fer à travers lequel passe un courant électrique, ou par la main de l'homme, aussi bien que par les passes faites à une certaine distance du corps. M. Braid a même fait voir que le sommeil et les autres phénomènes magnétiques (excepté cependant les phénomènes les plus élevés qu'il n'a pas produits) peuvent être causés par l'action de l'individu sur lui-même, soit en fixant les yeux sur une pointe, soit en concentrant ses pensées sur le sujet. »

Or MM. je me contente de vous dire, pour le présent, que ce que M. Braid n'a pas encore vu, c'est-à-dire, le plus haut degré de l'état mesmérique produit de cette manière spontanée, est prouvé possible, et que nous le voyons clairement aujourd'hui dans la condition où se trouvent quelques uns de ceux qui font tourner et parler les tables et surtout dans l'état des spiritualistes, ces esprits troublés qui prennent leurs rêves pour les inspirations des esprits saints.

Voici encore une partie des observations de Dr. Carpenter, un des physiologistes anglais les plus distingués d'aujourd'hui. Les faits qu'il regarde comme bien constatés sont, entre autres :

1. Un état d'insensibilité parfaite, analogue dans son mode d'accession et de disparition à l'insensibilité hystérique, et sous lequel on peut faire de graves opérations de chirurgie sans que le patient en ait la conscience.

2. Le somnambulisme, qui peut présenter toutes les variétés du somnambulisme naturel, depuis l'état de veille des facultés mentales à un degré très limité, jusqu'à celui de conscience double dans laquelle l'individu manifeste tous les pouvoirs de son esprit mais ne se rappelle rien de ce qui s'est passé lorsqu'il revient à son état normal.

La forme que le somnambulisme prend ordinairement est caractérisée par la facilité avec laquelle l'observateur par le principe de la « suggestion » peut diriger les pensées du somnambule dans telle ou telle direction ; et par l'incapacité de la part de celui-ci d'employer les leçons de l'expérience commune à corriger les idées erronées qui ont ainsi occupé son esprit.

3. Un phénomène fréquent de cette condition et qui trouve son parallèle dans le somnambulisme naturel est l'exaltation remarquable d'un ou de plusieurs sens, sorte que l'individu devient susceptible d'influences qui, dans son état naturel, n'auraient pas été senties le moins du monde.

4. Le système musculaire peut être excité à agir d'une manière et avec une énergie inusitées.

L'auteur est convaincu par des recherches faites précédemment qu'on peut ainsi produire artificiellement la rigidité cataleptique. Il ajoute qu'il ne voit pas pourquoi on jetterait du discrédit sur des faits qui correspondent, dans tous les points essentiels, à ces états qui surviennent naturellement ou spontanément chez beaucoup d'individus et qu'il a lui-même occasion d'observer dans des circonstances où le caractère bien connu des personnes les mettait au-dessus de tout soupçon.

Je puis ajouter que tous les médecins de quelque expérience ont observé des phénomènes semblables et ils ont moins de doute que ceux qui se croient de nier ou de discréditer les effets du magnétisme animal.

Les expériences de M. Braid, dit aussi le Dr. Carpenter, ont prouvé qu'un des moyens les plus efficaces de produire le somnambulisme artificiel c'est de tenir continuellement les yeux fixés sur un objet brillant que l'on tendrait au devant et au-dessus d'eux, en le rapprochant graduellement de plus en plus. L'action seule de diriger les yeux vers un objet éloigné chez les personnes qui ont pratiqué souvent la première expérience, suffit souvent pour les amener à cet état de somnambulisme.

Le Dr. Carpenter n'est pas convaincu qu'il y ait d'autre cause dans la production de ces phénomènes que l'empire moral du magnétiseur sur son sujet, mais il n'a pas été témoin du pouvoir de l'homme sur les objets inanimés, car il eût été obligé, ou de reconnaître une cause physique quelconque, pour la manifestation de ces phénomènes, ou de faire abstraction complète de sa raison en admettant que des tables peuvent faire acte d'intelligence et de volonté en obéissant au commandement de l'homme.

« Quand quelqu'un par l'acte de sa volonté, dit M. Chardel, parvient à impressionner un cerveau étranger, il y produit une sorte de folie, en y faisant naître des sensations contraires à l'existence réelle des choses. Je sais que maintenant encore (1844) quelques personnes nient la possibilité de pareils faits ; mais ces faits quelque étranges qu'ils paraissent n'en existent pas moins, et l'expérience ne laisse aucun doute sur le pouvoir qu'un magnétiseur a de produire chez certains somnambules lucides de pareilles hallucinations. »

Je ferai voir bientôt que pareille chose arrive chez ceux qui tombent spontanément dans l'état magnétique.

(A continuer.)

CORRESPONDANCES.

Comte de Drummond.

Kingsey, 15 mars 1854.

M. le Rédacteur,

Vous faites bien de prévenir le peuple au sujet des élections prochaines et malgré cela, je crois que nous allons nous laisser prendre par surprise comme d'ordinaire. Le gouvernement est toujours prêt, il arrange ses batteries avant que d'engager la lutte. Voilà bien que l'on s'imagine que notre comte va envoyer un employé du gouvernement pour le représenter dans le prochain parlement. On tente de faire prendre la candidature de M. le Dr. Bourgeois de St. Grégoire, inspecteur des écoles, à 2500 par année. Je vous écris cela afin que notre comte se mette en garde contre une semblable candidature. Je suis convaincu que l'inspecteur des écoles s'apercevra avant la prochaine élection, que nous n'entendons pas nous faire représenter par un officier du gouvernement, mais bien par un homme indépendant. Notre comte a besoin d'un homme indépendant, car le croiriez-vous, il a vingt-cinq lieues de longueur et n'a droit qu'à un seul représentant avec 20,000 âmes, d'après le nouveau bill de la représentation !

Le Monteur est prié de reproduire.

TOWNSHIPS DE L'EST.

Modèle à suivre.

M. le Rédacteur,

Dans un jeune pays comme le Canada où les abus se sont multipliés d'une manière alarmante ; où les taxes prélevées sur le peuple pour subvenir aux dépenses de l'état, sont énormes ; où nos lois sont devenues si compliquées et si contradictoires, qu'elles sont intolérables même pour le juriste-consulte le plus éminent, il serait bon de suivre les recommandations faites par M. Cornay, gouverneur du territoire du Minnesota, dans son message présenté à la législature de ce territoire dans sa session de 1853.

Un exemplaire de ce message imprimé en français par ordre de la chambre des représentants, a été adressé à l'Institut-Canadien de cette ville.

En lisant ce beau document, on trouvera des renseignements précieux sur ce nouveau territoire, et des maximes de gouvernement qui ne devraient jamais être oubliées par nos législateurs et nos hommes d'état, telles que les suivantes :

« Le proverbe, que le gouvernement qui gouverne le moins est le meilleur, donne un avis dont la sagesse s'applique à un jeune état. Les lois pour le gouvernement d'un peuple franchement républicain, devraient être peu nombreuses, simples, et d'une application facile. »

« Les charges d'une colonie devraient être aussi légères que possibles. Rien ne retarde plus la colonisation d'un pays nouveau que l'appropriation d'impôts onéreux. »

« Le message recommande l'établissement de lois sévères pour renforcer la plus stricte responsabilité de tous les agents publics, depuis le plus inférieur jusqu'au plus élevé. Sans l'honnêteté et la fidélité accomplissement de toutes les charges publiques, le peuple souffrirait toujours. » Ce sont les maximes sans doute, qui sont le principal appui du gouvernement républicain ; elles en supportent les charges et en défont l'honneur ; c'est pourquoi chaque agent devrait être tenu à la plus stricte responsabilité dans le fidèle accomplissement de ses devoirs. »

« Le message conclut par les recommandations suivantes que nos législateurs feraient bien de méditer :

« Donner au peuple les droits politiques les plus étendus. Renforcer l'éloignement des lois ; laisser gouverner par la plus stricte économie dans les dépenses publiques ; encourager une grande moralité parmi le peuple ; défendre la faible contre le fort ; donner des droits égaux à tous ; ne donner de privilèges exclusifs à personne. Alors, en ayant ces grandes vérités devant nos yeux, nous mériterions nous-mêmes et nous recevrons l'approbation de celui qui porte dans ses mains la destinée des nations, et qui pose de solides fondements à un état dont la destinée sublime fera notre orgueil. »

« On remarquera que la législature du Minnesota publie ses documents en français et en anglais. »

En publiant ces lignes vous obligerez, M. le rédacteur,

Votre serviteur,

UN AMI DU PROGRÈS.

On lit dans *Canadien* du 17 : « Hier matin, après quelques journées de temps doux qui avait fait baisser presque à vue d'œil l'immense quantité de neige tombée et qui nous avait eu en orage de tonnerres de pluie et de grêle, et auquel a succédé une température tout-à-fait printanière. On voit, dit-on, que les arbres dans les environs de cette ville ont commencé à bourgeonner, et que les carottes, les artichauts, les chardons et autres oignons de passage ont déjà paru en nombre. »

MONTREAL.

Jeudi, 16 Mars 1854.

Enregistrement des Débentures.

Le *Transcript* de mardi dernier contenait, sous forme de correspondance, une question relative à l'enregistrement des débentures, sous l'opération des actes d'incorporation des compagnies de chemins de fer du Nord et de Montréal et Bytown.

Il peut être intéressant pour le public de savoir que, quoique la 16^e Vict. ch. 100 et ch. 103 ordonne spécialement aux compagnies en question de se conformer aux dispositions de l'acte d'enregistrement, dans le cas ci-dessus, cependant, les débentures de chemin de fer emportent une première hypothèque ou un privilège de bailleur de fonds, toutes les compagnies sont également tenues de faire enregistrer leurs débentures. Sous cette formalité, elles sont, de fait, invalides et ne peuvent être négociées.

Ceci étant le cas, nous n'avons pas été surpris d'apprendre de source certaine que la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, dont M. Hucks, le premier ministre, est l'un des directeurs, ne fait, en aucun cas, enregistrer ses débentures.

Ceci est d'une grande importance, et affecte tous ceux qui prêtent de l'argent sur des garanties de cette nature.

Nous avons raison de croire que les directeurs et les contracteurs engagés dans cette grande entreprise sont honnêtes ; mais supposant que le contraire soit le cas, qui les empêche d'emettre des débentures à un montant double de celui qui est prescrit par la loi, et d'en disposer ailleurs qu'ici ? Si les débentures ne sont pas enregistrées dans une place centrale où chacun peut avoir accès et se procurer les informations nécessaires, quel obstacle y aurait-il à un procédé semblable ?

Supposons encore qu'un jugement de la cour soit enregistré contre eux ou qu'il leur plaise de donner une hypothèque spéciale sur leur stock, bâties, etc., l'enregistrement de cette réclamation n'affecterait-elle pas les intérêts des actionnaires ?

Mais ce qui serait encore pire : supposons que la compagnie vende une partie du chemin, ce qui n'est pas impossible, puis qu'elle a elle-même acheté le chemin de Montréal, Richmond et Portland, et que le contrat d'achat soit enregistré, que deviendrait alors les débentures non enregistrées ?

Elles n'emporteraient plus de première hypothèque ou de privilège de bailleur de fonds, et le seul recours, s'il y en avait un, pourrait s'exercer que contre les individus qui s'appellent la « Compagnie du Grand Tronc. »

Le gouvernement, il est vrai, garantit jusqu'à un certain montant, mais si les formalités de la loi ne sont pas remplies, que deviendra cette garantie ?

Il y a, dans les faits que nous avons exposés, un sujet de sérieuse réflexion. Nous aimerions entendre quelqu'un nous expliquer pourquoi la compagnie du Grand Tronc est exempte de formalités qui sont jugées nécessaires pour d'autres compagnies, et le public a droit de s'attendre que les journaux qui sont dans les secrets du pouvoir donneront une explication claire et catégorique.

Union des Provinces Anglaises.

Les provinces d'en bas se montrent fort impatientes de s'unir à nous. Elles y travailleraient, sans doute, leur intérêt, mais c'est une question de savoir si la mise qu'elles pourraient apporter dans la société projetée, serait suffisante pour justifier le Canada de prêter l'oreille à des propositions de cette nature.

Le Nouveau-Brunswick s'est déjà prononcé en faveur de cette alliance, et la Nouvelle-Ecosse vient de faire un pas décisif dans la même voie.

Le 23 de février, l'hon. J. W. Johnston, dans la chambre d'assemblée de la Nouvelle-Ecosse, proposa les résolutions suivantes en faveur d'une Union des colonies de l'Amérique du Nord :

Résolu.—Que l'Union ou la confédération des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, sur de justes principes, tandis qu'elle serait de nature à perpétuer la connexion avec la mère-patrie—tendrait à favoriser la prospérité, à augmenter la force et à élever la destinée de ces colonies.

Résolu.—Qu'une humble adresse soit présentée à la Reine, priant Sa Majesté de donner au sujet sa gracieuse considération, et de recommander l'adoption de mesures pour attirer l'attention du gouvernement et des législatures coloniales et effectuer l'union des colonies loyales de Sa Majesté, d'une manière satisfaisante pour elles-mêmes et adaptée pour en assurer l'harmonie et en consolider les forces.

Résolu.—Que Son Excellence, le lieutenant-gouverneur soit respectueusement requis de transmettre, avec sa recommandation favorable, l'adresse de cette chambre à Sa Majesté, et que Son Excellence, lorsque la sanction de la reine aura été obtenue, emploie toute son influence pour arriver à ce but, en correspondant avec les gouvernements impériaux et coloniaux, ou de toute autre manière que Son Excellence jugera à propos.

COMTE DE TERREBONNE.—La municipalité de ce comté, représentée par l'hon. M. Morin, a donné son approbation pleine et entière aux résolutions adoptées en assemblée publique le 26 janvier dernier pour l'abolition immédiate des droits seigneuriaux, et voté une subvention pour venir en aide aux dépenses de la Convention de Montréal.

MONTREAL.

Mardi, 21 Mars 1854.

Le gouvernement responsable et l'état colonial.

